

Conseil d'Orientation de la Stratégie Vaccinale

Note du 17 juin 2021 – Vaccination des adolescents et implication du milieu scolaire Complémentaire à l'avis du COSV du 28 mai 2021 sur la vaccination des adolescents

La vaccination des adolescents représente un enjeu de taille dans la campagne de vaccination contre la Covid-19. L'ouverture depuis le 15 juin 2021 de la vaccination aux adolescents âgés de 12 à 17 ans implique de trancher à très court terme la question des points d'accès, et notamment de la vaccination en milieu scolaire à la rentrée 2021. Un décalage temporel trop important entre l'annonce politique générale d'ouverture de la vaccination aux adolescents et l'information sur les modalités pratiques d'accès (en cabinet, en centre, ou en milieu scolaire) pourrait être préjudiciable à l'adhésion des familles : des réponses floues de la part des autorités, des professionnels de santé ou des professionnels de l'éducation, aux familles en demande d'information, pourraient favoriser en miroir l'hésitation voire la défiance. Quelles que soient les modalités choisies pour la vaccination des adolescents, un temps de pédagogie est nécessaire et doit cibler trois publics : les adolescents eux-mêmes et leurs parents, mais aussi la communauté scolaire, car une campagne de vaccination réussie des adolescents ne peut se faire sans une organisation cohérente et efficace en lien avec le milieu scolaire.

I. Rationnel pour la vaccination des adolescents

Les adolescents sont moins directement touchés par la sévérité de la maladie Covid-19 que les personnes plus âgées. Cependant, depuis le début de l'épidémie en France, près de 2000 adolescents ont été hospitalisés pour des formes sévères de Covid-19¹. Un quart des cas de PIMS (syndromes inflammatoires multi-systémiques pédiatriques) a touché des adolescents², et des cas de Covid long ont été observés chez des adolescents (4,4% ont des symptômes persistant plus d'un mois et 1,8% ont des symptômes qui persistent plus de 56 jours)³. La vaccination contre la Covid-19 permettrait de prévenir ces cas, conférant un bénéfice direct aux adolescents.

Les adolescents sont fortement touchés par des troubles psychiatriques et psychologiques liés à la crise Covid-19. Plusieurs études suggèrent que la pandémie de Covid-19 et les mesures de restriction qu'elle entraîne pourraient être à l'origine de troubles dépressifs et d'anxiété accrue chez les adolescents^{4,5}. Une augmentation des automutilations, des troubles dépressifs et des troubles du comportement alimentaire a notamment été observée chez les adolescents. Les résultats préliminaires d'une enquête menée par l'APHP non encore publiée montrent une augmentation de 30 à 40% des tentatives de suicide et des crises pédopsychiatriques graves. Les symptômes des

¹ Santé Publique France - Point épidémiologique COVID-19 / Situation au 29 avril 2021

² Belot et al. "SARS-CoV-2-related paediatric inflammatory multisystem syndrome, an epidemiological study, France, 1 March to 17 May 2020." Euro surveillance : bulletin Européen sur les maladies transmissibles = European communicable disease bulletin vol. 25,22 (2020): 2001010. doi:10.2807/1560-7917.ES.2020.25.22.2001010

³ Molteni et al., Illness duration and symptom profile in a large cohort of symptomatic UK school-aged children tested for SARS-CoV-2 medRxiv 2021.05.05.21256649; doi: <https://doi.org/10.1101/2021.05.05.21256649>

⁴ Guessoum et al. "Adolescent psychiatric disorders during the COVID-19 pandemic and lockdown." Psychiatry research vol. 291 (2020): 113264. doi:10.1016/j.psychres.2020.113264

⁵ Gindt, Fernandez, Battista, Askenazy, Psychiatric consequences of Covid 19 pandemic in the pediatric population, Elsevier, <https://www.elsevier.com/fr-fr/connect/psy/consequences-psychiatriques-de-la-pandemie-de-la-covid-19-chez-lenfant-et-ladolescent>

adolescents souffrant déjà de troubles psychiatriques semblent augmentés avec la situation sanitaire⁶. La vaccination des adolescents contre la Covid-19, participant à la réduction de la circulation virale dans l'ensemble de la population, contribuerait à garantir un retour à la socialisation normale des adolescents, fondamentale pour leur développement.

De plus, un scénario possible pour la rentrée à l'automne 2021 est celui d'une circulation virale concentrée dans les écoles. Si une couverture vaccinale suffisante est obtenue au cours de l'été dans la population adulte, les établissements scolaires seront un lieu privilégié pour la circulation du virus, ce qui pourra conduire, en cas de reprise épidémique, à de nouvelles fermetures d'établissements scolaires. La vaccination des adolescents est donc un moyen de lutter contre la circulation virale chez les jeunes scolarisés, et ainsi de faire des écoles des lieux sûrs permettant d'assurer la continuité pédagogique pour les élèves.

Enfin, la vaccination des adolescents est une mesure sociétale de santé publique et de protection de l'ensemble de la population. En effet, les adolescents participent à la dynamique de transmission du virus⁷. Vacciner les adolescents contribuerait à l'établissement d'une immunité de groupe avec une réduction significative de la transmission virale, objectif qui ne pourrait probablement pas être atteint même si la quasi-totalité des adultes était vaccinée^{8,9}.

II. Modalités pratiques de la vaccination des adolescents

Plusieurs modalités peuvent être envisagées pour la vaccination des adolescents : prise de rendez-vous à l'initiative des familles en centre de vaccination ou en cabinet de médecins et pédiatres, mais aussi, comme recommandé par le COSV dans son avis du 28 mai, vaccination dans le cadre scolaire. Ces différentes modalités doivent probablement toutes être déployées, avec une adaptabilité selon les territoires, afin de garantir une couverture vaccinale la plus large possible chez les adolescents.

Argumentaire pour la vaccination en milieu scolaire

Dans son avis du 28 mai 2021, le COSV recommandait la vaccination des adolescents en milieu scolaire en se fondant sur deux arguments principaux : l'efficacité de la vaccination en milieu scolaire et l'équité d'accès qu'elle permet.

Le succès de la vaccination des adolescents est fortement corrélé à sa pratique dans le cadre scolaire. La vaccination des adolescents contre le HPV (*Human Papilloma Virus*) dans le cadre scolaire s'est notamment montrée efficace au Royaume-Uni (84% de couverture en 2018), en Espagne (73%) et au Portugal (80%)¹⁰. En France, le faible taux de vaccination des adolescents

⁶ Jepsen, Oskar Hougaard et al. "Editorial Perspective: COVID-19 pandemic-related psychopathology in children and adolescents with mental illness." *Journal of child psychology and psychiatry, and allied disciplines* vol. 62,6 (2021): 798-800. doi:10.1111/jcpp.13292

⁷ Galmiche S, Charmet T, Schaeffer L, et al. Exposures associated with SARS-CoV-2 infection in France: A nationwide online case-control study. *Lancet Regional Health Europe* 2021 (in press).

⁸ Avis du COSV 30 avril 2021 https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/avis_du_cosv_30_avril_2021_-_maj_11_mai_-_perspectives_strategie_vaccinale_automne.pdf

⁹ Tran Kiem et al., Short and medium-term challenges for COVID-19 vaccination: from prioritisation to the relaxation of measures. 2021. ffpasteur-03190243f

¹⁰ WHO estimates of Human papillomavirus immunization coverage, 2019 update

(d'une part en ce qui concerne les rappels de vaccination¹¹, d'autre part et surtout en ce qui concerne la vaccination contre le HPV dont le taux est inférieur à 40%¹²) peut probablement être attribué à l'abandon de la vaccination dans le cadre scolaire.

La vaccination en milieu scolaire, en complément de l'accès en centre et en cabinet, favoriserait l'équité dans l'accès à la vaccination. Ce levier serait déterminant pour combattre les inégalités d'accès à la vaccination concernant les adolescents les plus éloignés du système de soins, selon un gradient social désormais démontré. De plus, la pratique de la vaccination en milieu scolaire en ferait un moment privilégié d'éducation sanitaire et de promotion de la santé pour tous les adolescents.

Il n'y a pas à ce jour de raisons de penser que les acteurs de la communauté éducative ne soient pas favorables à la vaccination en milieu scolaire. Si correctement accompagnés, il existe un potentiel important d'implication des enseignants et de tous les acteurs de la communauté scolaire dans la vaccination des adolescents en milieu scolaire. Néanmoins, des difficultés existent et doivent être préparées suffisamment en amont.

Difficultés

1. Défaut d'information sur la perception et les connaissances des adolescents, des parents, ainsi que de la communauté scolaire

D'une part, il y a un défaut d'information sur les représentations des élèves et de leurs parents à l'égard de l'épidémie : niveau d'information, connaissance des voies de transmission, respect des gestes barrières et notamment du port du masque, connaissances sur le principe de la vaccination, et enfin intention vaccinale – connaissances qui nous aideraient à anticiper les attentes et les inquiétudes de ce public. D'autre part, il y a également un déficit d'information concernant la pratique et l'acceptation des campagnes de dépistage en milieu scolaire, tant par les adolescents et les parents que par les acteurs de la communauté scolaire, dont on pourrait tirer des enseignements pour l'organisation de la campagne de vaccination. Il faudra donc mettre en place des études quantitatives et qualitatives pour répondre à l'ensemble de ces questions.

2. Organisation pratique

La vaccination en milieu scolaire nécessite d'anticiper les questions organisationnelles suivantes :

- Qui seront les effecteurs de la vaccination ?

La médecine scolaire est très limitée en France. Il y a un manque général d'infirmières et de médecins scolaires. Ceux qui exercent sont déjà très pris par la pratique quotidienne dans les établissements scolaires, et la plupart ne peuvent passer qu'une journée ou une demi-journée par semaine dans chaque établissement scolaire qu'ils couvrent. De ce fait il n'y a pas de permanences assurées dans le domaine sanitaire dans les établissements scolaires. Le choix des opérateurs lors

¹¹ Un rappel de vaccination contre Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite et un rappel de vaccination contre la coqueluche sont à effectuer entre 11 et 13 ans. Cf : calendrier des vaccinations, Santé Publique France

¹² <https://www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination/articles/donnees-de-couverture-vaccinale-papillomavirus-humains-hpv-par-groupe-d-age>

du lancement de la campagne de dépistage a déjà fait problème et nécessite donc que les inquiétudes de la communauté éducative soient anticipées. Ainsi, la pratique de la vaccination en milieu scolaire devrait être soutenue par des vacations d'infirmiers ou de médecins, qui pourraient se charger spécifiquement de la vaccination anti-Covid-19. L'anticipation de la charge de travail administrative dans les établissements devrait également être accompagnée.

- Où procéder à la vaccination ?

De très nombreux établissements ne disposent pas d'une infirmerie capable de recevoir simultanément plusieurs enfants pour la vaccination. Des organisations dédiées au sein des salles communes ou gymnases pour les établissements qui en disposent doivent être réfléchies en amont, pour répondre à des contraintes de simplicité de flux et de précautions sanitaires. Une alternative consisterait à organiser à partir de l'établissement scolaire le transport des élèves vers un centre de vaccination à proximité. Différentes modalités doivent probablement être envisagées selon les territoires.

- Quel temps dédier à la vaccination ?

L'organisation d'un temps spécifique dans l'emploi du temps doit être préparée : les équipes éducatives seront en demande d'un cadrage précis sur les aspects pratiques (calendrier de la campagne), mais aussi vaccination sur le temps de classe ou périscolaire, créneau dédié à un groupe-classe ou créneaux individuels... Ce point devra être examiné en concertation avec les communautés éducatives.

- Comment prendre en charge les élèves non vaccinés ?

Certains élèves, vaccinés ailleurs ou refusant la vaccination, ne seront pas vaccinés en même temps que leurs camarades. Leur prise en charge doit être anticipée. Pour les enfants refusant la vaccination ou dont les parents refusent la vaccination, rendus visibles par l'organisation de la vaccination en milieu scolaire, il faudra prévenir les risques de stigmatisation, et cela mériterait un effort spécifique d'accompagnement des équipes éducatives.

- Comment recueillir le consentement ?

Le consentement libre et éclairé des adolescents doit être recherché, ce qui impose de délivrer une information claire, adaptée à l'âge et à la maturité des adolescents¹³. Si le consentement des adolescents doit être recherché et respecté, le consentement des parents reste obligatoire pour procéder à la vaccination. La nécessité de recueillir le consentement des parents doit être organisée en amont, au vu des freins au dépistage que cette organisation a engendré pour le dépistage (oubli du formulaire). La demande de consentement aux parents ne saurait se passer d'un effort spécifique d'information et de promotion de la vaccination, avec des outils didactiques spécifiques qu'il convient d'élaborer dès maintenant. Le recueil du consentement doit être largement anticipé pour laisser un temps de gestion des retards et oublis en amont du jour de vaccination.

¹³ Avis du CCNE : Enjeux éthiques relatifs à la vaccination contre la Covid-19 des enfants et des adolescents, 9 juin 2021 https://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/enjeux_ethiques_relatifs_a_la_vaccination_covid_08.06.21_0.pdf

III. Conditions nécessaires pour la réussite de la campagne de vaccination des adolescents

1. Concertation

Le retour des enseignants au sujet des campagnes de dépistage illustre un double besoin de concertation en amont (associant les autorités nationales, les syndicats, les associations de parents) et de cadrage national détaillé des organisations locales.

Une campagne de vaccination réussie des adolescents nécessitera une concertation à plusieurs échelles associant l'ensemble des acteurs impliqués. Quelles que soient les modalités choisies, la vaccination en milieu scolaire devra s'appuyer sur des interactions au niveau national, entre les ministères de la santé et de l'éducation nationale, qui devront être déclinées dans les relais en régions et départements, au niveau des rectorats, puis au sein de chaque établissement. Les syndicats représentatifs des différentes professions de la communauté scolaire mais aussi les associations de parents d'élèves devront également prendre part à cette concertation. En parallèle, les initiatives locales pour organiser et optimiser la sensibilisation à la vaccination et la pratique de la vaccination des adolescents devront être encouragées.

2. Pédagogie

L'absence d'outils pédagogiques sur l'intérêt des campagnes de dépistage en milieu scolaire a freiné l'adhésion des enseignants et des élèves. On n'a pu repérer à ce stade que l'initiative d'information/formation généraliste à l'esprit scientifique de la Fondation La main à la pâte, relayée par Eduscol ; l'initiative de l'association Sparadrapp d'information des jeunes enfants sur le déroulement des tests salivaires ; et la récente page de ressources « autotests » à destination des proviseurs sur Eduscol.

Un effort déterminé pour amplifier la mise à disposition de ressources pédagogiques sur la vaccination s'impose pour favoriser l'adhésion, avec notamment :

- des outils vidéo adaptés à chaque âge sur l'intérêt de la vaccination et sur son déroulement ;
- des outils didactiques à la main des enseignants pour favoriser le dialogue en classe, adaptés à chaque cycle et interdisciplinaires (modules pour les enseignements scientifiques, modules pour les enseignements de sciences humaines, modules de lutte contre les fake news anti-vax)
- des outils d'information spécifiques à destination des enseignants, valorisant leur rôle d'ambassadeurs de la vaccination et les outillant pour répondre aux questions des élèves
- une offre structurée d'interventions de promotion de la vaccination confiée à des acteurs extérieurs à l'établissement, en classe ou sur le temps périscolaire, pour des professionnels de santé du territoire (médecins, infirmiers, acteurs de prévention)

Que la vaccination des adolescents soit réalisée en milieu scolaire ou non, l'implication de la communauté scolaire et des enseignants est essentielle. Il s'agira ainsi de donner aux enseignants la possibilité de décrypter les enjeux de la vaccination chez les adolescents, et de les armer pour répondre aux questions des adolescents, sans faire reposer exclusivement sur eux la tâche de la pédagogie. Des acteurs supplémentaires extérieurs au milieu enseignant seront nécessaires pour endosser ce rôle de sensibilisation et de promotion de la vaccination.

Conclusion - arbitrages

Les arbitrages à anticiper dès aujourd'hui pour assurer le succès d'une vaccination en milieu scolaire vont donc du plus général au plus précis :

- Principe de la vaccination en milieu scolaire ou organisée à partir du milieu scolaire, et construction d'un référentiel argumentatif partagé pour garantir l'adhésion des équipes éducatives et des familles
- Opérateurs : vacations de professionnels
- Pédagogie : réalisation d'un kit multi-supports d'information et de promotion de la vaccination incluant des outils : à destination des parents (en particulier pour le recueil du consentement), des élèves (adaptés à chaque âge), du dialogue en classe (par cycles et dans différentes disciplines), des enseignants
- Organisation de la vaccination dans le temps (créneaux par groupe-classe ou individuels) et dans l'espace (protocole d'organisation d'un espace dédié)
- Offre d'interventions extérieures en prévention-promotion de la santé